



RÉSOLUTION 36-1

CONCERNANT L'ÉNERGIE

ATTENDU QUE depuis près de 40 ans la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA-PMEC) joue un rôle de premier plan dans la recherche de solutions régionales relativement au développement et au commerce de l'énergie, à l'énergie renouvelable, à l'efficacité énergétique et aux nouvelles technologies;

ATTENDU QUE le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINE) de la CGNA-PMEC a organisé, en mai 2012, un dialogue destiné à examiner les répercussions stratégiques de l'évolution des conditions du marché des énergies renouvelables;

ATTENDU QUE la CGNA-PMEC continue d'appuyer les démarches nouvelles et innovatrices visant à créer un approvisionnement énergétique propre, sûr et à prix abordable pour la région;

ATTENDU QUE la CGNA-PMEC continue d'appuyer l'efficacité énergétique à titre de solution première pour combler nos besoins en énergie;

ATTENDU QUE les marchés du gaz naturel continuent d'être une source d'énergie cruciale pour la production d'électricité et l'usage résidentiel/commercial/industriel, et que les nouvelles ressources gazières de proximité ainsi que les possibilités d'expansion des réseaux de gazoduc et de gaz naturel liquéfié (GNL) auront de répercussions importantes sur l'avenir des marchés de l'énergie;

ATTENDU QUE les ressources de biomasse sont abondantes en Nouvelle-Angleterre et dans l'Est du Canada, et offrent des possibilités de développement des sources locales d'énergie renouvelable, sous réserve d'une gestion appropriée;

PAR CONSÉQUENT, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINE) et d'autres entités appropriées entreprennent la création d'un nouveau processus régional visant à définir les possibilités à long terme pour les marchés de l'électricité, ainsi qu'à augmenter l'échange d'énergie propre et le développement des infrastructures connexes afin de faciliter l'atteinte des objectifs environnementaux et d'assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique à long terme, et ce, grâce à la diversification et à la participation régionale;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la CGNA-PMEC continue d'apporter son soutien pour un processus d'approvisionnement régional coordonné entrepris par l'intermédiaire du New England States Committee on Electricity (NESCOE) et d'autres mécanismes novateurs, en vue d'appuyer la planification à long terme et les besoins en infrastructure et d'atteindre les objectifs de la région sur le plan de l'énergie, de l'économie et du climat;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le CINE crée un groupe de travail sur le gaz naturel composé de décideurs, de dirigeants de l'industrie et d'autres entités appropriées, afin de mieux coordonner les ressources de gaz naturel, leur transmission et la planification des infrastructures;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la CGNA-PMEC demande au CINE et à son groupe de travail sur l'efficacité énergétique d'élaborer un processus coopératif régional visant à maximiser le potentiel énergétique et à en accélérer le développement à l'échelle régionale, et de rendre compte de leurs progrès et recommandations à la 37^e CGNA-PMEC en 2013;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les États du Nord-Est et les provinces de l'Est du Canada unissent leurs efforts afin de déterminer et d'élaborer des lignes directrices sur des questions d'importance pour la région en matière de biomasse et fassent part de leurs résultats aux gouverneurs et premiers ministres.

Adoptée à la 36^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Burlington (Vermont), le 30 juillet 2012.



Peter Shumlin
Gouverneur du Vermont
Coprésident



Jean Charest
Premier ministre du Québec
Coprésident